

Appel à soutien et à mobilisation

DÉBUT SEPTEMBRE 2009, DES PERSONNES ROMS DE NATIONALITÉ ROUMAINE SONT ARRIVÉES À BREST. ELLES ET ILS VOULAIENT S'INSTALLER ICI.

POUR AVOIR UN LOGEMENT À BREST, IL FAUT PAYER UN LOYER. ET POUR PAYER UN LOYER, QUAND ON EST ÉTRANGER-E ET QU'ON NE PEUT PERCEVOIR AUCUNE AIDE, IL FAUT POUVOIR TRAVAILLER.

MAIS QUAND ON EST ROUMAIN-E OU BULGARE, IL FAUT PLUSIEURS MOIS POUR OBTENIR UNE CARTE DE TRAVAIL.

ALORS CES PERSONNES ONT CAMPÉ 2 SEMAINES SOUS LE PONT DE VILLENEUVE. DEPUIS LE 28 SEPTEMBRE, ELLES ET ILS CAMPENT SUR UNE AIRE DE GENS DU VOYAGE, SOUS DES TENTES, SOUS LA PLUIE.

Les DDASS doivent prendre en charge l'hébergement d'urgence des personnes sans domicile, notamment via le 115. **Depuis un mois**, la DDASS connaît la situation de ces personnes sans domicile, et elle ne leur a proposé aucune solution d'hébergement. **Mardi dernier, le 115 a répondu à ces personnes que les consignes de la DDASS étaient de ne pas les prendre en charge.**

La DDASS du Finistère, lorsque des personnes roumaines sans domicile demandent à être hébergées, leur répond qu'ils et elles n'ont qu'à « *voir avec leurs amis roumains déjà présents à Brest* ».

La mairie de Brest, lorsque 24 personnes sans logement, dont 7 enfants, campent sous la pluie sur le territoire municipal, répond que « *l'hébergement d'urgence est de la compétence de l'Etat (via la DDASS)* », puis ajoute qu'elle « *ne se substituera pas à l'Etat* ».

La mairie de Brest dit qu'elle fait pression sur la préfecture et sur la DDASS du Finistère, qui, de son côté, donne des consignes pour que ces personnes ne soient pas prises en charge.

EST-CE QUE L'ÉTAT ET LA MAIRIE SE SONT MIS D'ACCORD POUR QUE CES PERSONNES PASSESSENT L'HIVER DEHORS ?

**PARCE QUE NOUS VOULONS
DES LOGEMENTS POUR TOUTES ET TOUS,
FRANÇAIS-ES OU ÉTRANGER-E-S,
AVEC OU SANS PAPIERS,**

nous occupons la mairie de Brest

**- pour héberger sur le lieu occupé les personnes laissées à la rue
- pour que ces personnes obtiennent un logement pérenne.**